

LE DÉMONSTRATIF : ELÉMENT DE PRÉSENTIFICATION ET DE
PROXIMISATION DANS *SOUS LE VOILE DE LA MARIÉE* DE MATHURIN
GOLI BI IRIE

Pri Michel KOUASSI

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

koprими2015@gmail.com

Résumé : Cet article présente le démonstratif comme une unité discursive qui fait surgir des référents textuels sous les yeux du lecteur pour les rendre plus perceptibles. Dès lors, cette marque linguistique montre virtuellement les êtres ou les objets qui animent l'intrigue romanesque. L'usage du démonstratif confère une coloration réaliste à la diégèse. Les valeurs anaphoriques, cataphoriques et déictiques du démonstratif ont servi à présenter des référents. Elles braquent le regard du lecteur sur des référents mis en scène dans l'espace textuel pour une identification précise. C'est pourquoi, dans la narration, le démonstratif est un fait monstratif et proximal par excellence qui permet de bien comprendre le récit.

Mots-clés : Démonstratif, anaphore, cataphore, déictique, monstratif, proximal.

THE DEMONSTRATIVE : ELEMENT OF PRESENTIFICATION AND
PROXIMITY IN "*SOUS LE VOILE DE LA MARIÉE* " WRITTEN BY DE
MATHURIN GOLI BI IRIE

Summary : This article indicates the demonstrative is a discursive entity that shows the referents near the eyes of the readers in order to enlight them. Thenceforth this linguistic label shows virtually the creature. The anaphoric, cataphoric and deictic values of demonstrative permit to index the act in the reports. They focus the reader's eyes on a referent in the anterior or posterior sequence of utterance for its exact identification. The demonstrative is a monstrative and proximal fact by excellence.

Key-words: Demonstrative, anaphore, cataphore, deictic, monstrative, proximal.

Introduction

Les écrivains sont constamment habités par un souci, celui de rendre davantage vivant les récits, d'exposer les faits, de les rapprocher des lecteurs pour les accrocher. Pour atteindre cet objectif, les écrivains ont mobilisé plusieurs ressources linguistiques dont le démonstratif. C'est dans cette optique que nous nous sommes résolu à examiner le démonstratif comme élément de présentification et de proximation dans *Sous le voile de la mariée* de Mathurin Goli Bi IRIE. En d'autres termes, le démonstratif favorise un rapprochement des référents en les exposant à la vue du lecteur. Alors, que recouvre la notion de démonstratif ? En quoi, le démonstratif est un véritable marqueur référentiel ? Quel sens pour une présence plurielle dans l'œuvre ? Pour mieux appréhender le sujet, l'étude va s'articuler autour de trois axes essentiels : D'abord, il sera question de définir la notion de démonstratif. Ensuite, d'apprécier son aspect référentiel. Et enfin de montrer sa valeur comme une unité discursive qui montre et qui rapproche des référents du lecteur. Cette étude se fera à la lumière de la grammaire descriptive qui sert à identifier, décrire et interpréter l'unité grammaticale soumise à analyse.

La notion de démonstratif

Quelques définitions des auteurs serviront à faire la lumière sur le sens du démonstratif dans le présent article. Ce fait de discours renvoyant aux référents est perçu par Robert WAGNER et Jacqueline PINCHON (1991, p.88) en ces termes : « on s'en sert pour les désigner d'une manière précise à l'exclusion de toutes autres de la même espèce. » Martin RIEGEL (2006, p.151) va plus loin en affirmant :

Le démonstratif désigne un référent présent dans la situation de discours ou accessible à partir d'elle. Il peut alors être accompagné d'un geste, d'une mimique ou d'un mouvement qui facilite l'identification. Plus généralement, le démonstratif sert à référer à une réalité présente dans la situation, y compris dans le contexte proprement linguistique.

Ces auteurs soulignent des aspects non moins importants du démonstratif, celui de montrer avec précision, d'une part, d'indiquer en indexant les personnes ou les objets qui se trouvent effectivement dans la trame discursive, d'autre part.

Pour le *Dictionnaire de l'Académie française*, « le démonstratif est un adjectif ou un pronom qui sert à désigner, à préciser, à distinguer la personne ou la chose dont on parle ». (2002, p.625) La définition de ce dictionnaire appréhende le démonstratif aussi bien sur le plan syntaxique (adjectif, pronom), que sur le plan sémantique à travers sa valeur d'indication (sert à désigner, à préciser...).

Référons-nous à l'exemple (1) ci-dessous :

(1) Son histoire ressemblait un peu à **celle** d'un fou.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*,
2016, première partie, chapitre 1, p.19)

En (1), le mot « celle » substituant le groupe nominal « son histoire » est un pronom démonstratif.

Maurice GREVISSE (1986, p.1054), quant à lui, mettra en point d'honneur les propriétés référentielles du démonstratif en ces termes: « Ils peuvent aussi renvoyer à un terme qui précède (fonction anaphorique) ou qui suit dans le contexte (fonction cataphorique) ».

Tel est le cas en (2) :

(2) L'inspecteur, devant le naufrage de Kirala, tiqua, écarquilla
les yeux, fit des gestes que **celle-ci** affolée, ne peut voir.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
deuxième partie, chapitre 2, p.95)

En (2), le pronom démonstratif composé « celle-ci » reprend le syntagme nominal « Kirala » qui est antérieurement employé dans la phrase. Il a une valeur anaphorique.

En somme, le démonstratif est un signe langagier dont l'emploi renvoi à un souci de présenter, d'indiquer ou de mettre sous les yeux un référent qui est présent dans le discours ou qui ne l'est pas.

Désignation référentielle par usage endophorique

Les relations de renvoi ou d'annonce du démonstratif dans la trame discursive seront utiles pour parvenir à la démonstrativité. Seuls les emplois endophoriques invitent à chercher la référence d'un terme dans le contexte linguistique. « Il y a endophore ou « référence textuelle » (textual reference), lorsque le référent se trouve dans l'espace textuel ». (Hélène Perdicoyanni-PALEOLOGOU : vol.29, n°2, 2001, p.57) L'endophore renfermant l'anaphore et la cataphore se verra adjoindre la valeur déictique pour montrer le référent dans le discours.

Valeur anaphorique du démonstratif

L'anaphore est la reprise d'un segment d'énoncé qui renvoie souvent à un pronom ou à tout autre item dans la phrase. « L'anaphore est une opération par laquelle un élément A1 (= antécédent) est repris sous une autre forme par un élément A2 (= reprise). L'élément anaphorique se réfère toujours à un discours antérieur ». (Laurent DANON-BOILEAU, 1987, p.45). Le démonstratif joue pleinement ce rôle syntaxique en établissant un lien entre les référents du texte.

Référons-nous à cet énoncé :

(3) Avec cette joie qui le grisait, on le devinait bien qu'il ne redoutait pas la corde du mariage qu'il venait de se mettre au cou et que **celle-ci** n'avait eu aucun effet corrosif sur la conscience.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016, première partie, chapitre 1, p.19).

Dans l'exemple (3), le pronom démonstratif composé anaphorisant « celle-ci » renvoie au syntagme nominal anaphorisé « la corde du mariage » pour établir une connexion. Ce pronom démonstratif invite le regard du lecteur à se projeter dans la trame textuelle antérieure pour faciliter la compréhension de la phrase.

Valeur cataphorique du démonstratif

La cataphore est un lien entre une expression indexicale et le contexte linguistique postérieur pour identifier le référent. Hélène Perdicoyanni-PALEOLOGOU (2001, p.68) affirme : « HALLIDAY et HASAN considèrent la cataphore comme une expression que "présuppose" le contexte subséquent et qui entretient des relations structurales avec le contexte droit (« Structural Cataphora »). » Certains usages du démonstratif qui annoncent par anticipation le référent obéissent à cet état de fait.

Pour preuve, citons l'énoncé (4) :

(4) Et elle se répétait sans cesse **cette** phrase qui la plongeait dans l'abîme : « Jean-Jacques s'est vraiment marié. »

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016, première partie, chapitre 3, p.39)

Dans l'unité syntaxique (4), l'usage du déterminant démonstratif « cette » contraint le lecteur à trouver son subséquent « Jean-Jacques s'est vraiment marié. » dans la suite

postérieure de la phrase. Le déterminant démonstratif « cette » à un usage cataphorique. Il invite le lecteur à être attentif à l'information qui s'annonce.

Valeur déictique du démonstratif

Les déictiques, du grec « deiktikos » avec le sens « propre à (dé) montrer », « sont des mots qui, selon leur valeur fondamentale, indiquent que l'être ou l'objet désigné par le nom est localisé par rapport au locuteur ». (Maurice GREVISSE, 1986, p.956)

A ce titre, Dominique MAINGUENEAU (1990, p.17) reconnaît : « les démonstratifs sont de purs déictiques qui accompagnent un geste de l'énonciateur.»

Notre assertion est justifiée en (5) :

(5) Ce Jean-Jacques que tu aimes.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
deuxième partie, chapitre 4, p.117)

En (5), le nom «Jean-Jacques » actualisé par le déterminant démonstratif « ce » est montré comme faisant partie de la situation du discours de l'écrivain et du lecteur.

Le démonstratif : une marque discursive polarisante

Dans *Sous le voile de la mariée* de l'ivoirien Mathurin Goli Bi IRIE, le démonstratif est davantage usité en tant qu'un moyen de mise en saillance du référent. De même, c'est un constructeur et un animateur de scène. Véritable signe de notoriété, le démonstratif demeure un indicateur référentiel et un outil de réalité virtuelle et d'objectivité.

Le démonstratif : un moyen de mise en saillance du référent

Les effets du démonstratif dans *Sous le voile de la mariée* s'apparentent fortement à ceux de l'hypotypose qui est « une description tellement vive, tellement animée, tellement riche, tellement précise que le lecteur ou l'auditeur croit avoir sous ses yeux la scène ou la chose décrite ». (Patrick BACRY, 1992, p.21) Le démonstratif indique des êtres ou des objets en les faisant jaillir sous les yeux ou dans la mémoire du lecteur qui vit factivement les actions.

Citons l'unité syntaxique (6) :

(6) Dans ce sanctuaire où le travail était la devise d'une nation

à la périphérie de l'humanité ?

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
deuxième partie, chapitre 2, p.93)

Dans l'exemple (6), le déterminant démonstratif « ce » qui introduit la référence « sanctuaire » fait germer l'image de la référence «sanctuaire » en la mémoire du lecteur. Le démonstratif donne donc corps et vie au référent dans l'esprit du lisant qui vit l'instant. Ici, le démonstratif est un véritable présentatif. Cela donne lieu à le remarquer en (6a) :

(6a) **Voici** le sanctuaire où le travail était la devise d'une nation
à la périphérie de l'humanité ?

En (6a), le présentatif « voici » qui a été remplacé par le démonstratif « ce » en (6) rapproche davantage le référent « sanctuaire » des yeux du lecteur. Et ceci, grâce au verbe « voir » accolé à la particule adverbiale « ci » issue de l'adverbe locatif « ici » comme en témoigne (6b) :

(6b) **Vois ici** le sanctuaire où le travail était la devise
d'une nation à la périphérie de l'humanité ?

où « vois ici » est un marqueur discursif performatif de rapprochement.

Le démonstratif : Un constructeur scénique

L'écrivain Mathurin Goli Bi IRIE utilise le démonstratif pour capter l'attention de son lectorat en lui présentant des faits emphatiques pour l'accrocher. Le démonstratif, pour Djédjé Hilaire BOHUI (2004, n°12, p.110), a : « une propension à actualiser des faits passés au point de les voir et de les tenir devant soi ». Le démonstratif reconstruit les scènes déjà écoulées en activant la mémoire à se souvenir des images vraisemblables qu'il recrée. Sa monstration focalise au point de voir les procès se dérouler. De cette façon, le démonstratif restitue la réalité qu'il exposant sous les yeux des lecteurs.

Cette idée transparaît fort bien dans la suite syntaxique (7) :

(7) Henri soupira bruyamment devant **cette** femme bizarre.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
troisième partie, chapitre 2, p.134)

En l'illustration (7), la présence du déterminant démonstratif « cette » devant le signifiant « femme » fonde l'existence du signifié qui se met en vue.

Le démonstratif : un animateur scénique

Les écrivains utilisent le démonstratif aux fins de mettre sous les yeux les actions des protagonistes. Cette marque linguistique construit une scène vivante qui donne l'illusion aux lecteurs qui s'imaginent les agissements des actants. Les écrivains s'en servent pour « une description qui s'offre aux yeux avec le relief et les couleurs de la réalité ». (René GNALEGA, décembre 1999, p.5) De cette façon, ce fait discursif donne vie et de l'énergie à la narration. Le démonstratif fait jaillir la réalité sous les yeux de l'interlocuteur.

En référence à l'unité syntaxique (8) :

(8) Ses vœux, c'était de l'isoler toutes les convoitises de **ces** femmes
dévergondées, chercheuses éhontées de maris.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
deuxième partie, chapitre 1, p.84)

En (8), l'emploi du déterminant démonstratif « ces » qui actualise le nom « femmes » projette l'esprit du lecteur sur l'existence de ce groupe nominal.

Le démonstratif : un signe de notoriété

Les écrivains font usage du démonstratif pour montrer les référents. En ce cas, le démonstratif leur confère une meilleure caractérisation lors de la désignation.

Nous l'apprenons en cette structure phrastique ci-dessous:

(9) Pas d'homme plus anticonformiste que **cet** ingénieur
des ponts et chaussées.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
première partie, chapitre 1, p.20)

Dans cette illustration, la valeur de notoriété du démonstratif « cet » a servi à exhiber objectivement le référent « ingénieur » pour lui donner sens.

Le démonstratif : un signe ostensif

Le démonstratif fait apparaître l'existence de l'être ou l'objet dans l'acte communicationnel. Il le situe dans l'environnement immédiat de l'allocutaire grâce à son pouvoir de suggérer des images mémorielles. Il concentre l'attention sur les référents en les situant dans le champ de vision du lecteur.

Sollicitons la séquence phrastique suivante :

(10) On le sait dès qu'on te voit ici, couchée là, à l'hôpital.

Ce lieu n'est pas l'asile des biens portants.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
deuxième partie, chapitre 4, p.112)

En (10), l'usage du déterminant démonstratif « ce » montre que le mot « lieu » a été auparavant usité dans le discours à un moment donné. Le syntagme nominal démonstratif « ce lieu » est alors la reprise de « hôpital ».

Le démonstratif : un outil de la réalité virtuelle

Le démonstratif présente par un geste ostensif une référence dans un environnement spatio-temporel. Il engendre une présence référentielle fictive en la mémoire du lecteur. De l'avis de Patrick CHARAUDEAU (1992, p.215), le démonstratif crée ainsi « une présence effective et singularisante d'un objet du monde référentiel et en même temps à faire porter le regard de l'interlocuteur sur celui-ci ». Le démonstratif rend « présent, concret et visible » les êtres de papier. (Patrick CHARAUDEAU, 1992, p.227).

Observons la chaîne syntagmatique (11) :

(11) « On verre bien. Ce matin, je ne ferai rien. » Cria-t-elle

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
première partie, chapitre 5, p..60)

En (11), démonstratif « ce » actualisant le syntagme nominal « matin » convoque l'esprit du lecteur à se construire un environnement physique imaginaire où les référents agissent. Le référent « matin » connaît une existence vraisemblable.

Le démonstratif : un outil d'objectivité

Les écrivains utilisent le démonstratif aux fins de mettre en lumière et d'exposer une réalité sous les yeux des lecteurs. Sans lui, l'existant ne saurait prendre forme. Ceci l'est grâce aux organes de perception qu'il mobilise pour voir l'image de la réalité. Le démonstratif convoque l'imagination créatrice du lecteur pour être au cœur des événements. Vecteur de la réalité, il procure de la vitalité, de la vivacité et de l'exactitude à l'expression référentielle :

C'est ce que nous percevons en (12) :

(12) Ces femmes en quête de maris qu'il n'avait pas saluées.

(Mathurin Goli Bi IRIE in *Sous le voile de la mariée*, 2016,
troisième partie, chapitre 1, p.128)

L'usage du démonstratif « ces », en (12), répond à un souci du romancier de se conformer à un aspect de sa déontologie. Celle de dire la vérité en ne relayant que l'information vraie recueillie lors du reportage. Ici, il évoque le déroulement réel d'un fait « rencontre officielle » devant lequel le lecteur s'érige en un témoin oculaire.

Conclusion

Au total, le démonstratif employé par Mathurin Goli Bi IRIE dans son roman *Sous le voile de la mariée* est un fait discursif qui focalise fortement l'attention du lecteur sur des références narratives. Ceci, grâce à ses propriétés référentielles qui lui confèrent ce plein pouvoir. Le démonstratif participe à raviver les narrations des écrivains en insufflant aux récits une forte dose de vraisemblance et de vivacité. Il a recouru à ce signe grammatical pour présenter des entités discursives qui manifestent des intérêts opposés face au mariage en pratique dans la société africaine moderne. Ce marqueur linguistique présente les actions des actants de l'œuvre sous les yeux du lecteur dont il se sent proche. Grâce au démonstratif, l'écrivain a su transformer les actions fictionnelles de ses personnages en une réalité où les hommes qui se voient présentés s'identifient aux êtres du récit. De ce fait, le démonstratif a permis d'exposer les référents devant un lecteur pour la faire voir ou connaître. Autrement dit, il rend présent une référence à l'esprit d'un interlocuteur pour une meilleure identification.

Aussi assure-t-il une bonne compréhension des pérégrinations des personnages.

Références bibliographiques

- BACRY Patrick, 1992, *Les Figures de style et autres procédés stylistiques*, Paris, Belin.
- BOHUI Djédjé Hilaire, 2004, « Les fonctions du langage », in *Enquête*, Abidjan, EDUCI, n°12.
- CHARAUDEAU Patrick, 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- DANON-BOILEAU Laurent, 1987, « La Déixis », in *L'Enonciation*, Paris, PUF.
- Dictionnaire de l'Académie française (9e édition) (Tome1)*, Paris, Imprimerie Nationale, 2002.
- GNALEGA René, décembre 1999, « Les Relations entre la poésie de Senghor et de la sculpture », in *Mots pluriels*, n°12.
- GOLI BI Irié Mathurin, *Sous le voile de la mariée*, Abidjan, Sud Editions, 2016, 152p.
- GREVISSE Maurice, 1986, *Le Bon Usage* (12^e édition), Paris, Duculot.
- MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Eléments de linguistiques pour le texte littéraire (Nouvelle Edition revue et augmentée)*, Paris, Bordas.
- MOREL Mary-Annick, 1992, *La Déixis*, Paris, Eds.
- PALEOLOGOU Hélène Perdicoyanni-, 2001, « Le concept d'anaphore, de la cataphore et déixis en linguistique française », in *Revue québécoise de linguistique*, vol.29, n°2.
- RIEGEL Martin, 2006, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- WAGNER Robert Léon et PINCHON Jacqueline, 1991, *Grammaire du français classique et moderne (11^e édition)*, Paris, Hachette